

Délibération n°20191004_24

Séance du Conseil d'administration du 4 octobre 2019

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30
Nombre de membres en exercice : 30
Membres présents : 19
Membres représentés : 6
Quorum : 15
Majorité requise pour le vote : 13

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

**Renouvellement des représentants de l'établissement au conseil de gestion de la Fondation
UTBM**

Vu la délibération du conseil d'administration du 6 octobre 2017 portant modification des statuts de la Fondation universitaire ;

Considérant que l'article 4 des statuts de la fondation stipule que « ...le collège des représentants de l'établissement [est] composé de 5 sièges dont un est affecté de droit au Directeur de l'UTBM. Les 4 autres membres sont désignés pour quatre ans sur proposition du Directeur de l'UTBM validée par son Conseil d'Administration. Leur mandat est renouvelable. »

Le conseil d'administration

DECIDE

d'approuver les personnes suivantes au titre de représentants de l'établissement au Conseil de Gestion de la Fondation UTBM pour un mandat de 4 ans à compter du 22 septembre 2019 :

- Hugues BAUME, suppléant, Sébastien ROTH
- Marie-Noëlle ISTE, suppléant, François JOUFFROY
- Katy CABARET, suppléant, Franck GECHTER
- Nicolas GAUD, suppléant, Olivier LAMOTTE



utbm

université de technologie
Belfort-Montbéliard

Abstention(s) : 1
Votants : 25
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 24
Pour : 24
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

par délégué, Le Directeur
le Directeur Général des Services Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox

Cette délibération fait l'objet d'une transmission au recteur d'académie, chancelier des universités et est publiée sur le site internet de l'UTBM.